

Notre région, nos actions



2e Congrès du CRFTQ Montérégie

11 juin 2022

Table des matières

1 - Horaire du Congrès.....	p.3
2 - Procès-verbal du congrès de création du CRFTQ Montérégie.....	p.4 à 7
3 - Mot de la présidente du CRFTQ Montérégie.....	p.8
4 - Mot du conseiller régional FTQ Montérégie.....	p.9
5 - Présentation des invités.....	p.10 et 11
6 - Présentation des comités.....	p.12
7 - Composition du bureau de direction et des trois exécutifs.....	p.13
8 - Règles d'assemblées prévues à l'annexe 1 des statuts de CRFTQ Montérégie.....	p.14
9 - Résolutions statutaires.....	p.15 à 18
10 – Résolution d'orientation.....	p.19 à 24
11 - Présentation des états financiers en date de mai 2021.....	p.25
12 – Remerciement.....	p.26

Horaire du Congrès

Inscription débutera à partir de 8h30

Ouverture du Congrès à 9h00

Mot de bienvenue et présentation des règles de fonctionnement du Congrès

Rapport des lettres de créances par Dave Brodeur

Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} Congrès du 8 juin 2019 par Mathieu Bourbonnais

Mise en nomination pour la présidence du CRFTQ Montérégie

Mise en nomination au poste de représentante à la condition féminine du CRFTQ Montérégie

Mot de l'actuelle présidente du CRFTQ Montérégie, Pascale St-Antoine

Mot du conseiller régional FTQ Montérégie, Stéphane Brin

Comité des statuts et résolution (présentation des résolutions et vote)

Pause à 10h30

Présentation de Mario Aylwin, directeur général de la caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis

Présentation du Programme d'Aide en Montérégie (P.A.M.) par Marc Champagne

Présentation des états financiers du CRFTQ Montérégie 2020-2021 par Jérémie St-Pierre

Caucus des femmes pour élire la représentante à la condition féminine

Diner midi à 13h sur place

Mot de la nouvelle représentante à la condition féminine du CRFTQ Montérégie

Tournée des dirigeants FTQ :

Daniel Boyer, président, et Denis Bolduc, secrétaire général discuteront des enjeux à la FTQ avec les congressistes

Présentation du groupe GCRH "La concertation au service des milieux de travail"

Pause à 14h45

Présentation du plan de mobilisation en Montérégie sur les élections provinciales d'octobre 2022

Élection au poste de président (e) du CRFTQ Montérégie

Mot du président (e) du CRFTQ Montérégie

Clôture du congrès à 15h45

Coquetel de remerciement gracieuseté de la Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis

Procès-verbal, Congrès de fondation du CRFTQ Montérégie

Ouverture du Congrès à 9h30

Présentation des présidents des 3 conseils régionaux de la Montérégie

- Daniel Mallette du CRFTQ Suroît, Luc Martel du CRFTQ Richelieu et Manon Lapalme du CRFTQ Haute-Yamaska
- Depuis plusieurs années le projet de fusion des trois conseils est en cours et les discussions ont trouvé une fin en 2019.
- Explication du processus qui a mené à cette entente qui a mené à la fondation du conseil régional FTQ Montérégie

Mot de Serge Cadieux secrétaire général de la FTQ

- Serge Cadieux encourage le mouvement actuel de fusion afin de donner plus de force au futur conseil régional FTQ Montérégie afin de moderniser les institutions
- Élection en octobre, la période Harper a été difficile pour la syndicalisation, nous allons donc intervenir dans l'élection, par contre nous ne dirons pas pour qui voter, par contre nous leur donnerons accès à l'information.
- Visée de la FTQ : Instauration de l'assurance-médicaments universelle, la transition juste, régime d'assurance emploi inadéquat pour certains territoires au Qc, le congé maladie de 15 semaines est insuffisant, protection des régimes de retraite contre les faillites des entreprises, lutte au paradis fiscaux, protection de la culture contre les réseaux numériques et développement économique avec un accent sur l'aérospatial qui est aussi important que l'industrie automobile au Canada.
- Accessibilité au comité santé-sécurité, seulement 25% des travailleurs ont accès à un environnement de travail avec un comité sécurité ou avec un représentant santé sécurité.
- Modification du mode de scrutin pour les élections, le gouvernement a toute la légitimité de procéder

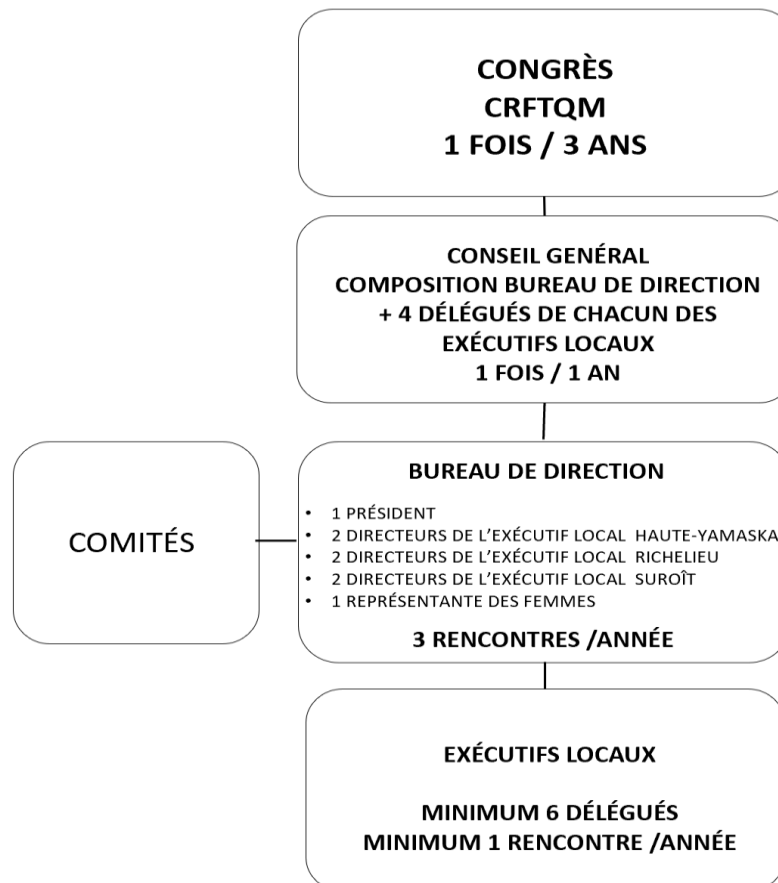
Présentation de Stéphane Hudon sur l'assurance-médicaments

- Si une assurance est disponible dans mon milieu de travail, je dois y adhérer sans autre choix possible
- Les compagnies d'assurances profitent des milieux syndiqués et moins couteux en consommation de médicament pour être présent dans ce secteur en délaissant la classe plus pauvre et âgée.
- Une multitude d'agents négociateurs incluant le gouvernement ce qui rend les prix variables en fonction des groupes qui négocient avec les pharmaceutiques.
- Les régimes d'Assurances constituent entre 6 et 12% de la masse salariale des employeurs et a un impact direct sur les négociations de convention collective, car vient jouer dans le monétaire.
- Les pharmaciens sont limités à 9\$ par prescription au public par contre donne la liberté de charger les frais qu'ils désirent, en ce moment les frais tournent au tour de 29\$ par ordonnance.
- L'universalité vise les syndiqués et les non-syndiqués en tenant compte de la capacité de payer de la personne.
- Environ 10% des Québécois ne prennent pas leur médicament pour des raisons financières
- Demande que ce soit géré par le Québec, car relève d'une compétence provinciale.
- Informer vos membres, mobilisation pour l'élection fédérale, car le reste du Canada veut un programme comme l'actuel au Québec alors qu'il est problématique.

Procès-verbal, Congrès de fondation du CRFTQ Montérégie (suite)

Résolution création du CRFTQ Montérégie

- Résolution de création du conseil régional FTQ Montérégie approuvé à l'unanimité par les participants au congrès
- Modification de la cotisation, proposition de la faire passer de 0.35\$ à 0.37\$ par membre par mois
 - o 0,07\$ ira aux opérations courantes
 - o 0,10\$ pour le soutien administratif
 - o 0,20\$ administré par le conseil régional FTQ Montérégie
- Chaque exécutif local sera composé de 6 personnes minimum, mais pourra être plus élevé, par contre un maximum de 6 personnes par exécutifs locaux pourra participer au conseil général Montérégie
- 2 personnes par exécutif local seront nommées par leur exécutif pour devenir directeur au bureau de direction du conseil Montérégie, le mandat est de trois ans. Au prochain congrès, les 2 membres par exécutif seront votés par les délégués du congrès.
- Organigramme nouveau conseil régional FTQ Montérégie



Procès-verbal, Congrès de fondation du CRFTQ Montérégie (suite)

Résolution création du CRFTQ Montérégie (suite)

- Les sous-régions continuent d'exister de façon individuelle par contre existe par le conseil Montérégie et seront tout de même supervisé par le bureau de direction du conseil.
- Les statuts entreront en vigueur après la création des exécutifs locaux et assemblées locales complétées et au plus tard au 31 janvier 2020.
- Pour le congrès FTQ de l'automne 2019 se tiendra selon les statuts actuellement en vigueur des trois conseils. Lors du prochain congrès FTQ en automne 2022 c'est les nouveaux statuts qui décideront de la représentation.
- C'est les sous-régions qui dicteront leur représentant au congrès national de la FTQ
- Mise en candidature des candidats au poste de président du conseil régional FTQ Montérégie
 - o Daniel du surôit propose Luc Martel au poste de président du conseil régional FTQ Montérégie
 - o Luc Martel accepte le poste de président du nouveau conseil Montérégie
 - o Pascale St-Antoine élue représentante comité des femmes
- Mot de l'ancien conseiller régional FTQ Montérégie Serge Girard
- Résolution : Il est proposé d'augmenter la cotisation de 0,35 à 0,37\$ par membre par mois à partir du 1^{er} février 2020.
 - o Proposé par Pascale St-Antoine, secondé par Daniel Mallette, adopté à l'unanimité

À quoi devrait servir le conseil

- Service de délégués sociaux sans frontière
- Service de formation par le conseil
- Service tout inclus de mobilisation au niveau du conseil
- Implication des jeunes
- Implication plus grande au niveau de la représentation féminine
- Présence sur les comités permanents de la FTQ
- Développer les représentants qui pourront aller représenter le conseil
- Se moderniser au niveau de la technologie afin de réduire les dépenses lors des rencontres
- Que le conseil régional soit présent sur les différents FLS
- Utiliser le conseil pour prendre la défense des cas types.

Activité du conseil régional FTQ Montérégie

- Demande de changer le nom du tournoi de golf au nom de Guy Champagne

Mot des élus

- Pascale St-Antoine, représentante à la condition féminine explique l'idée de son mandat
- Luc Martel président fait ses remerciements et informe qu'il laisse son poste de président au conseil Richelieu afin de consacrer 100% de son temps au conseil régional FTQ Montérégie.
 - o Exposition du réseau de délégués sociaux et continuer
 - o Être présent dans toutes les sphères des travailleurs
 - o Être présent sur la sphère municipale.
 - o Être présent sur les médias

Procès-verbal, Congrès de fondation du CRFTQ Montérégie (suite)

Représentation de Clément Massé du conflit chez ABI

- Négoc 2017 à échoué et demande d'employeur concession sur tous les points
- Bouchard est nommé médiateur suite au lockout, mais les demandes de concessions ont augmenté
 - o Couper des postes, coupure de temps syndical, entrée de la sous-traitance
- Changement de gouvernement et le ministre Boulay pas content qu'il n'y ait pas de règlements il a donc tassé Bouchard.
- L'employeur a convoqué le syndicat le 4 mars 2019, l'employeur a écrit 3 conventions et un protocole de retour au travail non négocié avec obligation de le présenter aux membres, suite au vote secret après 14 mois de conflit refusé à 82%
- Hypothèse de règlement du ministre encore pire pour la sous-traitance, car PERMETTAIT LA SOUS-TRAITANCE TANT QU'IL N'Y AVAIT PAS DE MISE À PIED...
- Pendant ce temps Legault avait pris position
- Discussion sont au point mort
- Le fonds de secours a été voté afin de maintenir un niveau acceptable afin que les travailleurs puissent voter l'esprit tranquille et non, car ils y seraient obligés.
- Le fonds de secours oblige l'emprunt d'argent et à ce moment-là demande de prêt est publique, car doit être voté en assemblée. À ce moment l'employeur prend avantage, car sait que le syndicat emprunte.

Caisse d'économie des travailleurs unis

- Donne des services aux sections locales
- Permet les prêts aux sections locales pour les aider lors de conflit
- Aide les projets de soutien aux délégués sociaux
- Disponible pour les mouvements coopératifs
- Disponible pour aider les usines en conflit

Levé du Congrès à 15h30

Pascale St-Antoine

Présidente du CRFTQ Montérégie et représentante à la condition féminine



Bonjour chers congressistes,

Je suis heureuse à titre de présidente par intérim du CRFTQ Montérégie d'être ici aujourd'hui avec vous. Toute l'équipe d'organisation du congrès et des différents comités ont mis l'épaulé à la roue afin d'organiser ce 2e congrès du CRFTQ Montérégie nous souhaitons que la programmation vous plaise énormément.

Je suis ici aujourd'hui pour solliciter un premier mandat à la présidence du CRFTQ Montérégie même si en effet depuis bientôt deux ans j'assume l'intérim de cette fonction.

Pour ceux et celle d'entre vous qui me connaissent moins, voici un bref résumé de mon parcours syndical :

Titulaire d'un baccalauréat en science politique et d'un certificat en relation industrielle de l'université Laval, j'ai débuté ma carrière syndicale grâce à un stage du fonds de solidarité FTQ en 2005. Immédiatement après ce stage j'ai travaillé au SQEES-298 sous un programme américain de recrutement pour SEIU et par la suite pour SEIU Canada dans les Maritimes. Depuis 2008 je suis conseillère syndicale à l'union des employés de service section locale 800.

C'est en 2017 que j'ai débuté mon implication en Montérégie, au départ comme directrice sur le CRFTQ Richelieu et par la suite j'ai été élue comme représentante à la condition féminine au 1^{er} Congrès du CRFTQ Montérégie en 2019. Depuis que j'occupe la fonction de présidente du CRFTQ Montérégie, la mobilisation, les liens entre les différents syndicats FTQ, l'action politique et la démocratisation de l'éducation syndicale sont au cœur de mon militantisme.

Au cours des trois prochaines années, si je suis élue à titre de présidente du CRFTQ Montérégie, j'entends travailler avec les élus des trois exécutifs afin de recruter de nouveaux affiliés, d'offrir des formations syndicales complémentaires et de même qualité que l'offre de service offert par vos syndicats, de promouvoir les réalisations de la FTQ, de porter les grandes campagnes organisées par la FTQ et de nos exécutifs du CRFTQ Montérégie dans notre région. Nos militants et militantes et nos affiliés qui sont dédiés à la cause syndicale seront notre plus grande force. C'est par nos actions, notre mobilisation et le soutien aux affiliés dans leurs luttes que notre région se démarquera au sein de la FTQ.

Nous devons valoriser la participation des femmes dans notre conseil et pour réaliser le tout nous allons soutenir et donner les moyens à la représentante à la condition féminine de réaliser cet objectif. Nous devons continuer d'innover avec notre réseau de délégués sociaux en leur offrant des outils qui leur permettront d'apporter l'aide nécessaire aux membres de nos affiliés et à leurs familles comme nous l'avons fait avec le Programme d'Aide en Montérégie (PAM), AR27, formation en région, MobQc.

Pour moi, le thème du congrès représente bien la vision que nous souhaitons avoir pour les 3 prochaines années,

NOTRE RÉGION, NOS ACTIONS!

Stéphane Brin
Conseiller régional FTQ Montérégie



Bonjour à vous, nos affiliés impliqués, je me présente, Stéphane Brin, je proviens du secteur des télécommunications et j'y ai œuvré comme technicien de service de 1997 à 2021. Mon implication syndicale a débuté en 2014 comme vice-président du local 79 du syndicat Unifor et délégué en chef de mon unité soit celle des techniciens de Bell Solutions techniques en Montérégie, j'ai occupé ces fonctions jusqu'en novembre 2021.

De 2017 à 2021, j'ai occupé la fonction de directeur au CRFTQ Richelieu, la vice-présidence du nouvel exécutif Richelieu dans le CRFTQ Montérégie et les postes de secrétaire et trésorier du CRFTQ Montérégie.

Depuis novembre 2021, j'occupe le poste de conseiller régional FTQ en Montérégie. Mon mandat de conseiller régional FTQ en Montérégie consiste à supporter les élus des 3 exécutifs et du bureau de direction du CRFTQ Montérégie dans le fonctionnement au quotidien du conseil régional, ex : donner de la formation aux affiliés, aide à la mobilisation, contact avec les élus de la région.

Le poste de conseiller régional vient avec une charge de travail diversifiée, mais qui revient à un élément central, le développement social et économique de la région, en voici quelques exemples :

- Faire connaître auprès des affiliés FTQ en Montérégie les différentes campagnes de la FTQ
- Siéger comme vice-président au Fonds régional de solidarité (FRS) Montérégie du Fonds de solidarité FTQ pour l'approbation d'investissements par le Fonds de solidarité dans des entreprises de la région
- Production de bilan social des entreprises préalablement à un investissement par le Fonds de Solidarité, le bilan sert à s'assurer que les travailleuses et travailleurs puissent œuvrer dans un environnement respectueux des valeurs syndicales.
- Siéger au CA de Centraide Richelieu-Yamaska
- Siéger au Conseil Régional des Partenaires du Marché du Travail (CRPMT) Montérégie, Emploi Québec
- Siéger au Comité d'aide au Reclassement à Entrées Continues (CREC) en Montérégie, Emploi Québec

Pour la suite des choses, je compte bien faire connaître au maximum ce que ces différents organismes peuvent apporter directement à nos affiliés. Pour plusieurs, les services offerts, possibilité de financement de projet ou aide possible au travailleur sont méconnues de nos affiliés. Meilleur sera notre réseau de contacts, meilleure sera notre intervention sur la qualité de vie dans nos milieux de vie.

Bon congrès!

Daniel Boyer,
Président de la FTQ



Daniel Boyer a été élu au poste de président lors du 30e Congrès de la FTQ, en novembre 2013, après avoir occupé celui de secrétaire général de 2010 à 2013.

Originaire de Lachine, né en 1958, Daniel Boyer est membre de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec depuis 1978. Il a tour à tour été vice-président et président de son syndicat local, conseiller syndical au Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ), avant d'en devenir secrétaire général en 1999, et président en octobre 2007.

Il siège également au comité exécutif du Congrès du travail du Canada (CTC) et au Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI).

De plus, il est membre du Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre (CCTM) et il siège au conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Daniel Boyer est diplômé de l'Université de Montréal en éducation physique et en relations industrielles.

Denis Bolduc,
Secrétaire général de la FTQ



Denis Bolduc a été élu secrétaire général de la FTQ lors du 32e Congrès en novembre 2019. Il a été président du Syndicat canadien de la fonction publique pour le Québec (SCFP-Québec) de 2016 à 2019, secrétaire général du SCFP-Québec de 2011 à 2016, et membre du conseil exécutif du SCFP national depuis 2011.

Depuis 2016, il est aussi membre du Bureau de la FTQ, administrateur au conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ et membre du conseil d'administration de la CNESST.

Il a été journaliste à la radio de CKCV-AM à Québec en 1985 et 1986, puis au Journal de Québec de 1986 à 2011. Il a aussi été éditeur du quotidien gratuit Média Matin Québec en 2007 et 2008.

Il a également été président de la section locale 1450 du SCFP de 2006 à 2011 et président du Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) du SCFP-Québec en 2011.



Hans Marotte,

Conseiller politique de la FTQ

Militant de longue date, il a été responsable des services juridiques pendant plus de vingt ans au Mouvement Action Chômage de Montréal (MAC).

Il a représenté des centaines de travailleuses et travailleurs en tant qu'avocat en droit du travail et entre 2016 et 2021, il a été conseiller syndical au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).



Marc Champagne,

Coordonnateur du réseau des délégués sociaux de la Montérégie

Coordonnateur du réseau depuis 2020, il supporte tous les délégués sociaux des syndicats affiliés FTQ de la région en partenariat avec Centraide dans l'aide aux membres en difficulté.



Mario Aylwin,

Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis Directeur général

Partenaire du Programme d'Aide en Montérégie et commanditaire principal de l'omnium Guy Champagne au profit de Centraide



Marjorie Millard et Onil Proulx

Partenaires du Groupe GCRH

GCRH est le responsable du CREC Montérégie, soutenu par Emploi Québec

Présentation des comités du 2^e Congrès du CRFTQ Montérégie

Organisation du Congrès

- Pascale St-Antoine
- Mathieu Bourbonnais
- Jérémie St-Pierre
- Richard Martin
- Sylvain Pratte
- Stéphane Brin

Résolutions et statuts

- Cédéric Deraspe, président du comité
- Jérémie St-Pierre, secrétaire du comité
- Pascale St-Antoine
- Benoit Vaillancourt
- Daniel Mallette
- Stéphane Brin

Créance

- Dave Brodeur, président du comité
- Jérémie St-Pierre
- Mathieu Bourbonnais

Composition du bureau de direction et des trois exécutifs

Bureau de direction du CRFTQ Montérégie

- Présidente et condition féminine, Pascale St-Antoine
- 1^{er} vice-président, Jérémie Dumouchel, exécutif Suroît
- Trésorier, Jérémie St-Pierre, exécutif Haute-Yamaska
- Secrétaire, Mathieu Bourbonnais, exécutif Richelieu
- Directeur, Philippe Daneau, exécutif Haute-Yamaska
- Directeur, Dave Brodeur, exécutif Richelieu
- Directeur, Daniel Mallette, exécutif Suroît

Exécutif Haute-Yamaska

- Président, Jérémie St-Pierre, Unifor 79
- 1^{er} vice-président, Philippe Daneau, SCFP 1500
- Trésorier, Yvon Dubois, retraité SCFP 1500
- Directrice, Paul-Ange Dufour, retraitée Unifor 956
- Directrice, Manon Lapalme, BCTM 350T
- Directrice, Lyse Ménard, Métallos 9414
- Directeur, Benoit Vaillancourt, Unifor 79

Exécutif Richelieu

- Président, Dave Brodeur, Métallos 9414
- Secrétaire, Mathieu Bourbonnais, Unifor 79
- Trésorier, Alain Caron, retraité SCFP 1500
- Directeur Syndic, Frédérick Paradis, Métallos 7493
- Directrice, Isabelle Bournival, Métallos 3953
- Directrice, Pascale St-Antoine, UES 800
- Directeur, Sylvain Pratte, AFPC SEIC-10469
- Directeur, Yves Rolland, Métallos 6951
- Directeur, Philippe Côté, Métallos 6586
- Directeur, Alain Robitaille, Unifor 79
- Directeur, Cédéric Deraspe, FTQ-Construction Local 9

Exécutif Suroît

- Président, Daniel Mallette, Métallos 919
- 1^{er} vice-président, Jérémie Dumouchel, TUAC 501
- Secrétaire, Richard Martin, STTP 255
- Trésorier, Marcel Dignard, retraité Métallos 2008
- Directeur, Martin Mercier, SPQ Valleyfield
- Directrice, Nancy Quenneville, SCFP 3247
- Directeur, Maxime Macocco, FTQ-Construction Local 9
- Directeur, Stéphane O'Brien, Unifor 4320
- Directeur, Samuel Thibault, Métallos 6486
- Directeur, Sébastien Clairoux, SCFP 3247
- Directeur, Joey-Pierre Savoie-Ouimet, SCFP 3247

Règles d'assemblées de l'annexe 1 des statuts de CRFTQ Montérégie

1. Le président ou la présidente, ou en son absence ou à sa demande, le vice-président ou la vice-présidente, préside à l'heure spécifiée à toutes réunions de bureau de direction, congrès, conseil général, et réunions spéciales. En leur absence, une autre personne est choisie par l'assemblée pour présider.
2. Si un délégué ou une déléguée désire la parole, il ou elle doit d'abord se faire reconnaître par le président ou la présidente, donner son nom ainsi que celui de l'organisme qu'il représente ou qu'elle représente et limiter ses remarques à la question débattue. Il ne peut ou elle ne peut parler plus de trois (3) minutes.
3. Un délégué ou une déléguée ne peut intervenir une deuxième fois sur le même sujet avant que les autres membres délégués désireux d'intervenir une première fois aient eu l'occasion de le faire.
4. Il n'est pas permis d'interrompre l'intervention d'un délégué ou d'une déléguée, sauf pour relever une infraction aux règles de délibération.
5. Dans le cas où un délégué ou une déléguée serait ainsi rappelé à l'ordre, il suspend ou elle suspend son intervention jusqu'à ce que le président ou la présidente ait statué sur la présumée infraction et lui ait donné de nouveau la parole.
6. Dans le cas où un délégué ou une déléguée persisterait à violer les règles de délibérations, le président ou la présidente lui retire le droit de parole et soumet sa conduite au jugement du congrès. Le délégué ou la déléguée est ensuite invité à s'expliquer puis à se retirer pendant que le congrès délibère et statue sur son cas.
7. Lorsque le Congrès est saisi d'une proposition, le président ou la présidente demande : « Êtes-vous prêt pour le vote? ». La proposition est mise aux voix immédiatement s'il n'y a pas de débat ou à l'épuisement du débat.
8. Chaque délégué et chaque déléguée a droit à un vote. Le vote se prend à main levée debout ou après appel nominal des délégués et déléguées. Un tiers (1/3) des délégués et déléguées peut exiger l'appel nominal.
9. Deux (2) délégués et déléguées peuvent en appeler d'une décision du président ou de la présidente qui demande alors au Congrès : « Est-ce que les délégués et déléguées maintiennent la décision du président ou de la présidente? ». Ce vote se prend sans débat préalable, mais le président ou la présidente peut expliquer sa décision.
10. À titre de délégué ou déléguée, le président ou la présidente peut voter sur toutes les propositions. En cas d'égalité des voix, son vote est prépondérant.
11. Lorsqu'un délégué ou une déléguée pose la question préalable, toute discussion cesse automatiquement. Si la question préalable est adoptée, la proposition préalable est rejetée, le débat reprend sur la proposition à l'étude.
12. Les comités compétents du Congrès soumettent les résolutions aux délégués et déléguées sous forme des rapports concluant à l'adoption, à la modification, à la fusion ou au rejet des résolutions. Ces rapports ne sont pas sujets à modifications de la part des délégués et déléguées sauf avec l'assentiment du comité. Les délégués et déléguées peuvent adopter, rejeter ou renvoyer un rapport au comité pour un nouvel examen.
13. Un délégué ou une déléguée ne peut proposer le renvoi d'une proposition après être intervenu dans le débat sur cette proposition.
14. Une motion de renvoi n'est pas sujette à discussion et elle est immédiatement mise aux voix.
15. Aucune motion autre que le renvoi, la question préalable ou l'ajournement n'est admissible durant un débat sur une proposition. Dans le cas du rejet d'une semblable motion, on ne peut en proposer une seconde de même nature sans que des faits nouveaux la justifient.
16. Une proposition de réviser une résolution déjà adoptée par le Congrès ne peut être faite que par un délégué ou une déléguée qui a voté avec la majorité sur cette résolution, à condition qu'un avis de motion ait été donné au Congrès et que celui-ci l'ait appuyé aux deux tiers (2/3) des voix.
17. Dans tous les cas non prévus par ces règles de délibération, les règles de procédure de Bourinot font autorité.

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 1
Modification du nom du comité de la condition féminine

ATTENDU QUE le comité de la condition féminine de la FTQ a changé de nom

ATTENDU QUE le CRFTQ Montérégie souhaite arrimer le nom de son comité avec celui de la FTQ

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le nom du comité de la condition féminine soit remplacé par le comité d'action féministe.

Proposé par : L'actuelle représentante à la condition féminine, Pascale St-Antoine

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 2
***Versement mensuel de la FTQ aux conseils
régionaux de trois cents (0,03 \$) par membre***

- ATTENDU QUE** les trois Conseils régionaux de la Montérégie, Haute-Yamaska, Richelieu et Suroît, se sont unis en juin 2019 pour créer le Conseil régional FTQ Montérégie;
- ATTENDU QUE** trois exécutifs locaux subsistent dans chacune des régions de Haute-Yamaska, Richelieu et Suroît et continuent d'avoir une vie régionale;
- ATTENDU QUE** depuis janvier 2021 les cotisations des sections locales au montant de 37 cents par mois par membre affilié aux trois exécutifs sont payées au CRFTQ Montérégie;
- ATTENDU QUE** de ce montant, 17 cents sont administrés par le CRFTQ M, 10 cents pour financer 5 heures par semaine pour les services de secrétariat et 7 cent pour financer les activités du CRFTQ Montérégie;
- ATTENDU QUE** depuis janvier 2021, le CRFTQ Montérégie retourne 20 cents par membre par mois à chacun des exécutifs locaux;
- ATTENDU QUE** suite à l'adoption de la résolution « FINANCEMENT DES CONSEILS RÉGIONAUX » lors du Congrès de la FTQ en novembre 2019, la FTQ verse mensuellement aux conseils régionaux trois cent (0,03 \$) par membre, d'argent neuf, en fonction du nombre de membres déclarés des affiliés sur le territoire de chacun des conseils régionaux et ce, depuis le 1^{er} juillet 2020;
- ATTENDU QUE** le paiement du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 a été fait aux trois exécutifs locaux et que celui du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 a été payé au CRFTQ M;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le trois cents (0,03 \$) par membre, en fonction du nombre de membres déclarés des affiliés sur le territoire du CRFTQ Montérégie, soit administré par le bureau de direction pour les projets en Montérégie.

Proposé par l'exécutif du Suroît

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 3
***Versement mensuel au comité d'action féministe du conseil
Régional FTQ Montérégie d'un cent (0,01 \$) par membre***

- ATTENDU QUE** les trois Conseils régionaux de la Montérégie, Haute-Yamaska, Richelieu et Suroît, se sont unis en juin 2019 pour créer le Conseil régional FTQ Montérégie (CRFTQM);
- ATTENDU QUE** lors de la création du conseil régional FTQ Montérégie un poste de représentante à la condition féminine a été créé afin de coordonner le comité et les activités de la condition féminine en Montérégie;
- ATTENDU QUE** La représentante à la condition féminine est élue lors du caucus des femmes à chaque congrès triennal du CRFTQ Montérégie;
- ATTENDU QUE** La représentante de la condition féminine occupe un des 8 postes du bureau de direction du CRFTQ Montérégie;
- ATTENDU QUE** le CRFTQM reconnaît l'importance du rôle des femmes syndicalistes au sein de ses trois exécutifs;
- ATTENDU QUE** le CRFTQM souhaite allouer un budget afin de permettre au comité de la condition féminine du CRFTQM d'organiser des activités en Montérégie ou d'aider à la participation des membres du comité à des actions de mobilisations régional et provincial;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le CRFTQ Montérégie alloue un cent (0,01 \$) par membre affilié par mois à attribuer au fond du comité de la condition féminine du CRFTQM, advenant que le fonds totalise une somme de 3000\$, le versement mensuel sera suspendu, la reprise du versement mensuel s'effectuera lorsque le solde du fonds aura un solde inférieur à 3000\$.

Proposé par l'exécutif du Suroît

Le Comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION STATUTAIRE # 4 **Article 52**

ATTENDU QUE Le bureau de direction dirige les affaires courantes du CRFTQM entre les séances du conseil général dont il fait partie d'office

ATTENDU QUE Pour mener à bien sa mission de diriger les affaires courantes, celui-ci a besoin de se doter de règle claire

QU'IL SOIT RÉSOLU : d'ajouter cette phrase à la fin de l'article le bureau de direction peut se doter d'une régie interne afin de venir définir et encadrer ses politiques de dépense et de gouvernance.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la régie interne pour être légitime doive être présentée et voter au 2\3 lors d'un conseil général par ses membres.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE toutes modifications à la régie interne doivent être présentées et voter au 2\3 par les membres du conseil général.

Proposé par le bureau de direction de la Montérégie

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION D'ORIENTATION # 1 ***Comité d'action féministe***

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie souhaite mettre en place un comité d'action féministe ;

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie souhaite augmenter la participation de même que la représentativité régionale au sein du comité d'action féministe.

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie est un très grand territoire qui regroupe plusieurs organismes féministes

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la composition du comité d'action féministe soit lorsque c'est possible minimalement composée de la représentante à la condition féminine du CRFTQ Montérégie qui préside les rencontres. Et que pour chaque exécutif (Haute-Yamaska, Richelieu, Suroît) il y ait une femme qui soit nommée sur le comité d'action féministe.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité d'action féministe travaille à établir des liens de solidarité avec les différents organismes féministes de notre région et de participer aux différentes rencontres d'action féministe de la FTQ.

Proposé par l'actuelle représentante à la condition féminine du CRFTQ Montérégie

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION D'ORIENTATION # 2 *Épinglette du 8 mars*

- ATTENDU QUE** La FTQ distribue et fait la promotion en collaboration avec le collectif du 8 mars d'épinglettes qui sont offertes à nos syndicats affiliés chaque année
- ATTENDU QUE** le CRFTQ Montérégie doit rendre disponibles les épinglettes à ses affiliés, passer les commandes auprès de la FTQ, et assurer la distribution de celle-ci
- ATTENDU QUE** le CRFTQ Montérégie fait 1\$ de profit pour chaque épinglette vendue
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le comité d'action féministe de la Montérégie s'occupe de la promotion, des commandes des épinglettes du 8 mars auprès de nos affiliés.
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseiller régional de la FTQ s'occupe de coordonner la distribution des épinglettes et aux besoins d'aller lui-même les distribuer.
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les profits amassés par la vente des épinglettes soient retournés proportionnellement aux trois exécutifs

Proposé par l'exécutif Haute-Yamaska

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION D'ORIENTATION # 3 ***États généraux sur l'avenir du syndicalisme***

- ATTENDU QUE** La FTQ entreprend des états généraux sur l'avenir du syndicalisme
- ATTENDU QUE** Le CRFTQ Montérégie veut participer à créer une vision d'avenir pour le mouvement syndical dans sa région la Montérégie.
- ATTENDU QUE** Le CRFTQ Montérégie veut être un leader régional afin de faire la promotion de la FTQ à travers l'ensemble de son territoire

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le CRFTQ Montérégie organise un colloque d'une journée afin de consulter ses affiliés sur l'avenir du syndicalisme régional en 2023.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le CRFTQ Montérégie participe aux différents comités de la FTQ portant sur les états généraux du syndicalisme afin de représenter les points et les mandats qui auront été décidés lors de son colloque.

Proposé par le bureau de direction de la Montérégie

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION D'ORIENTATION # 4 *S'impliquer auprès des jeunes*

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie est soucieux de faire de la place aux jeunes et de leur faire connaître les droits du travail et les avantages de la syndicalisation.

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie souhaite augmenter sa visibilité et sa présence dans les établissements scolaires de notre région.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Le CRFTQ Montérégie entre en contact avec les différents organismes jeunes de notre région notamment les associations étudiantes des cégeps et les conseils de la vie étudiante des écoles secondaires.

Proposé par le bureau de direction Montérégie

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION D'ORIENTATION # 5 *Formation s'impliquer auprès des jeunes*

ATTENDU QUE Lors du congrès de 2019 une résolution a été votée afin de moderniser la formation s'impliquer auprès des jeunes

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie souhaite aider la FTQ à pouvoir offrir et donner la formation dans les écoles

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE lorsque la FTQ organisera des formations en lien avec le programme s'impliquer auprès des jeunes le CRFTQ Montérégie rendra disponible ses formateurs et assumera le salaire de ceux-ci.

Proposé par le bureau de direction Montérégie

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

RÉSOLUTION D'ORIENTATION # 6

Projet de prévention et d'action contre la violence conjugale

ATTENDU QUE La violence conjugale est un problème de société qui touche les femmes, les hommes et les enfants

ATTENDU QUE Le CRFTQ Montérégie souhaite collaborer avec son réseau de délégués sociaux afin de déployer des outils pour prévenir et agir lorsqu'il y a de la violence familiale détectée en milieu de travail

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le CRFTQ Montérégie et son coordonnateur des délégués sociaux mette en place un programme afin d'aider les délégués sociaux les membres de nos exécutifs et tous les membres en général à reconnaître les signes afin d'aider à prévenir l'escalade de la violence conjugale.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le CRFTQ Montérégie construise une liste d'organismes qui peuvent aider les femmes et les hommes lorsqu'ils sont victimes de violence conjugale.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE nous souhaitons également établir des contacts avec ses organismes et faire des capsules vidéo pour présenter les différents services offerts par des organismes communautaires dédiés à la violence conjugale.

Proposé par l'exécutif Haute-Yamaska

Le comité recommande l'acceptation de la résolution

États financiers du CRFTQ Montérégie

1^{ère} année financière débute le 1^{er} janvier 2021

2021

- Revenus	: 93 558,60\$
○ Affiliation, formation et 3 cents FTQ	: 58 575,26\$
○ Golf 2021 (inscriptions, commandites et encan)	: 34 983,34\$
○ solde du compte au 1 ^{er} janv. 2021.	: 10 075,04\$
- Dépenses	: 54 229,29\$
○ Secrétariat	: 11 003,97\$
○ Dons Centraide Golf 2021	: 7 000,00\$
○ Frais de libérations membres exécutifs	: 156,00\$
○ Dépense courante	: 20 467,56\$
○ Versement au fonds DS solde 2020	: 7 000,00\$
○ Versement à Haute-Yamaska	: 2 209,84\$
○ Versement à Richelieu	: 3 524,64\$
○ Versement à Suroît	: 7 051,09\$
- Sommes au compte courant au 31 déc. 2021	: 49 405,41\$
○ fond Montérégie	: 5 265,89\$
○ Fonds délégués sociaux	: 8 117,54\$
○ Fonds événements	: 17 849,46\$
○ Fonds versement à venir aux exécutifs	: 18 172,52\$
- Balance Revenus et dépenses	: 1,06\$

2022 sommaire

- Sommes au compte courant au 31 mai 2021	: 41 092,53\$
○ Fond Montérégie	: 19 356,36\$
○ Fonds délégués sociaux	: 3 098,99\$
○ Fonds événements au profit Centraide	: 4 849,46\$
○ Fond versement à venir aux exécutifs.	: 13 787,72\$

Remerciements à nos partenaires du Congrès



Un grand merci à la Caisse Desjardins de travailleuses et travailleurs unis pour l'aide financière à la réalisation du 2^e Congrès du CRFTQ Montérégie ainsi que dans la création du programme d'aide en Montérégie **PAM**.



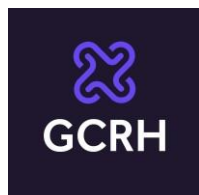
Remerciements à Promotions universelles, fidèle partenaire des événements du CRFTQ Montérégie qui a produit nos chandails de congrès en utilisant une entreprise syndiquée et québécoise.



Remerciements à FTQ pour l'aide à l'organisation du 2^e Congrès de la Montérégie et la remise de sac de transports à nos congressistes.



Remerciements à Centraide Richelieu-Yamaska et Sud-Ouest qui grâce à leurs supports dans l'embauche d'un coordonnateur des délégués sociaux en Montérégie aide les membres et familles des affiliés FTQ tous en faisant la promotion de Centraide dans nos milieux de travail syndiqués.



Remerciements au groupe GCRH d'avoir participé comme invité conférencier du 2^e Congrès de la Montérégie en nous partageant comment les différentes ressources peuvent aider le milieu du travail.

Nos affiliés et invités participants au Congrès

AFPC SEIC-10469	GCRH	Métallos 919	STTP 460
BCTM 350T	Métallos 2008	Métallos 9414	UES-800
Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis	Métallos 3953	Roy Bélanger Avocats	Unifor 4320
Centraide Richelieu-Yamaska	Métallos 6486	SCFP 1500	Unifor 4511
FNCM Local 9	Métallos 6586	SCFP 3247	Unifor 698
FTQ	Métallos 6658	SPQ Valleyfield	Unifor 79
	Métallos 8060	STTP 255	Unifor 956
			Unifor 177